

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/4575  
7 décembre 1960  
ORIGINAL : FRANCAIS

---

LETTRE EN DATE DU 6 DECEMBRE 1960 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA GUINEE

J'ai l'honneur de porter à votre haute connaissance que le Chef de la délégation de la République de Guinée à la quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, vient d'être accrédité par mon Gouvernement pour prendre la parole devant le Conseil de sécurité convoqué ce jour pour examiner de nouveau la situation au Congo.

En conséquence, conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir inviter Monsieur le Chef de la délégation de la République de Guinée à siéger à la table du Conseil et à prendre la parole au moment qu'il jugera opportun.

Je saisis cette occasion pour renouveler Monsieur le Président, etc.

Le représentant permanent  
(Signé) Caba Sory

-----